

**Jean – Luc REITZER**  
Député du Haut-Rhin  
Maire de la Ville d'ALTKIRCH

Altkirch, le 30 mars 2012

Madame Maryse SAVOURET  
Inspectrice de l'Académie du Haut-Rhin  
21, rue Henner BP 70548  
68021 COLMAR CEDEX

Réf. à rappeler dans toute correspondance :

03/12/FB/24/Ecoles : RPI de Fulleren-Mertzen-Saint-Ulrich-Strueth

Madame l'Inspectrice d'Académie,

J'ai l'honneur d'attirer à nouveau votre attention sur la situation du RPI de Fulleren-Mertzen-Saint-Ulrich-Strueth à propos de la fermeture de la deuxième classe de maternelle, envisagée pour la rentrée prochaine.

Les collègues-maires, les parents d'élèves et les représentants de l'école s'indignent de cette situation qu'ils considèrent particulièrement injuste.


Injuste parce qu'elle décourage des communes rurales qui ont constamment participé à la rénovation et à l'entretien des locaux scolaires, en dépit de faibles ressources financières.

A l'incompréhension, succède aussi un sentiment de colère tant la décision prise par rapport à cette classe de maternelle est jugée arbitraire.

En effet, le seuil arrêté par l'Inspection Académique est de 28 élèves pour deux classes. Les communes concernées m'indiquent que l'effectif des maternelles devrait atteindre 37 élèves à la rentrée prochaine, soit un écart de 32%, justifiant de fait le maintien des deux classes.

Aussi, à la lumière de ces éléments nouveaux, je vous serais particulièrement reconnaissant de revenir sur votre projet de fermeture de classe, tant ce dossier me tient à cœur.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*avec cordiales*  
*Je compte sur vous pour ce dossier sensible*  


Jean-Luc REITZER  
Député-Maire